

ont les qualités voulues si elles peuvent résister à la pauvreté, si leurs enfants peuvent supporter d'être mal vêtus, mal nourris et d'être l'objet des sarcasmes et du mépris des autres enfants. Il faut autre chose dans la société où nous vivons. Aujourd'hui, nous sommes tous solidaires.

Nous devons aujourd'hui protéger la famille ou subir les conséquences des foyers brisés et des enfants qui se conduisent mal, non seulement à la maison mais à l'extérieur, où leur comportement est chose très sérieuse et le sera surtout plus tard lorsqu'ils seront adultes.

Je citerai un passage d'une lettre que j'ai reçue d'une veuve qui a déménagé en Colombie-Britannique à la mort de son mari. Elle dit:

Nos trois années ici ont été un triomphe sur les circonstances de bien des façons—car j'ai apporté un démenti à tous ceux qui disaient que c'était impossible. J'ai travaillé jour et nuit pour garder ma famille autour de moi et je me suis souvent demandé si le prix n'en a pas été trop élevé—si toute la structure familiale n'a pas été trop affaiblie simplement parce que je dois me partager entre tant de tâches. J'ai tout essayé pour arrondir un chèque de paie qui est le bienvenu mais qui est insuffisant, et ce n'est jamais assez. Mes enfants ne sont pas assez bien vêtus et souvent, pas assez bien nourris. Je ne sais plus de quoi a l'air une robe neuve—tous mes vêtements me viennent de parents. J'ai essayé d'être démarcheuse, alors que j'étais déjà fatiguée, découragée et souvent à demi malade. Depuis un certain temps, je suis fonctionnaire le jour, et détective privé licencié le soir. Même ce travail supplémentaire est irrégulier et je ne sais jamais combien d'heures de travail je puis attendre. Je ne puis laisser mon travail du soir empiéter sur mon emploi régulier, ce qui limite mes activités.

Je vous en prie, ne vous méprenez pas sur mes paroles—j'aime tous les aspects de mon travail, il me stimule—toutefois, je sais également que c'est trop pour une femme.

Quelle vie, pour une femme. A mon avis, nous ne devrions pas l'admettre, nous ne pouvons pas nous le permettre. J'ai de propos délibéré choisi le cas de cette femme, car, évidemment, elle est ingénieuse, forte, résolue et a divers talents. Que dire des nombreuses mères du pays qui sont beaucoup moins bien douées ou dont le caractère est moins bien trempé. Le moins que cette mesure puisse faire c'est de garantir la sécurité familiale.

Jusqu'à la récente campagne d'économie que vient de lancer le gouvernement, nous étions disposés à dépenser 100 millions de dollars pour un établissement de défense à Ottawa—pour un Pentagone canadien. J' imagine que ces locaux auraient été construits malgré les protestations de certains d'entre nous, même si on nous dit aujourd'hui qu'il n'existe pratiquement pas de défense, en dernière analyse, contre les armes de la guerre

moderne. Cette dépense aurait dû être examinée de très près et je suis très heureuse qu'on y ait porté la hache.

• (5.20 p.m.)

Le total de nos allocations familiales est à peine cinq fois plus grand que le montant consacré à notre vaste dispositif de défense que j'aimerais voir mettre au rebut. J'espère que la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme qui se prépare à siéger considérera la possibilité de payer une allocation aux mères qui travaillent à plein temps dans leurs foyers. La chose vaut qu'on s'en occupe.

Dans l'intervalle, monsieur l'Orateur, je demanderais au gouvernement de prendre ma proposition au sérieux. Si nous voulons sincèrement encourager les mères à s'acquitter parfaitement de leurs devoirs et si nous voulons vraiment protéger la famille, il serait bon de laisser travailler à l'extérieur la femme qui choisit de le faire, mais d'aider celle qui préfère rester à la maison afin qu'elle puisse mener à bien l'une des plus belles tâches qui, à mon avis, incombent aux Canadiennes.

M. Webb: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser quelques questions à l'honorable représentante, si elle me le permet. Je voudrais savoir si elle croit que les femmes mariées qui ont des enfants devraient pouvoir travailler dans une usine.

Mme MacInnis: Comme je le disais au début, monsieur l'Orateur, je crois qu'une femme a le droit de décider si elle travaillera au foyer ou à l'extérieur ou si elle fera les deux. Mais je prétends que nous ne devons pas adopter une loi qui interdirait à une femme d'avoir un emploi dans une usine. Si nous voulons que les femmes protègent leur foyer, la seule façon incontestable de le faire, selon moi, est de lui accorder un salaire dans ce dessein. A mon avis, un grand nombre de femmes qui se trouveraient dans cette situation décideraient de demeurer au foyer au lieu d'être déchirées physiquement et mentalement entre leur travail à l'extérieur et au foyer.

M. Webb: J'ai encore une question à poser, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Tardif): A l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais le temps de parole de l'honorable représentante est écoulé.

M. Webb: L'honorable représentante consentirait-elle à accueillir encore une question? Ne croit-elle pas que si les femmes